

IRAN

BIRKAT HAGOMEL

ALLEMAGNE

BORIS JOHNSON

KOTEL

MA'ASSER

KAMALA HARRIS

CACHEROUTE

RAMBAM

GUÉMARA



Torah-Box

n°161 | 6 Octobre 2021 | 30 Tichri 5782 | Noah

M A G A Z I N E



Israël : Entrée en vigueur du nouveau passeport vert ; 2.653 cas découverts en 24h > p.11



Les "eaux d'en-haut" enfin découvertes par les scientifiques > p.22



Recette :
Salade de quinoa et lentilles > p.30



OLIM SERVICE

Vous n'êtes plus seul en Israël

LA FIN DU STRESS ADMINISTRATIF EN ISRAEL

**TOUT INCLUS EN ILLIMITE
DANS UNE FORMULE
SANS AUCUN ENGAGEMENT
A PARTIR DE 99 ₪ / MOIS**



VOUS EXPLIQUER TOUS VOS DOCUMENTS
APPELER LES ORGANISMES POUR VOUS
CLARIFIER TOUTES VOS DETTES
PRENDRE RDV POUR VOUS
REmplir TOUS VOS FORMULAIRES
VERIFIER TOUS VOS DROITS
FAIRE VENIR UN PROCHE DE L'ETRANGER (Offre VIP)
FAIRE UNE CONVERSATION A TROIS
VOUS INSCRIRE A L'EAU, L'ELECTRICITE...
ET DE NOMBREUX AUTRES SERVICES...



CONTACTEZ NOUS GRATUITEMENT



**07.95.200.200 (IS)
01.70.70.00.36 (Fr)**



Certifié et agréé par
l'état d'Israël



CALENDRIER DE LA SEMAINE

6 au 12 Octobre 2021

Mercredi 6 Octobre 30 Tichri Roch 'Hodech	Daf Hayomi Betsa 36 Michna Yomit Makhchirin 1-3 Limoud au féminin n°11
Jeudi 7 Octobre 1 'Hechvan Roch 'Hodech	Daf Hayomi Betsa 37 Michna Yomit Makhchirin 1-5 Limoud au féminin n°12
Vendredi 8 Octobre 2 'Hechvan	Daf Hayomi Betsa 38 Michna Yomit Makhchirin 2-1 Limoud au féminin n°13
Samedi 9 Octobre 3 'Hechvan	∅ Parachat Noa'h Daf Hayomi Betsa 39 Michna Yomit Makhchirin 2-3 Limoud au féminin n°14
Dimanche 10 Octobre 4 'Hechvan	Daf Hayomi Betsa 40 Michna Yomit Makhchirin 2-5 Limoud au féminin n°15
Lundi 11 Octobre 5 'Hechvan	Daf Hayomi Roch Hachana 2 Michna Yomit Makhchirin 2-7 Limoud au féminin n°16
Mardi 12 Octobre 6 'Hechvan	Daf Hayomi Roch Hachana 3 Michna Yomit Makhchirin 2-9 Limoud au féminin n°17

Samedi 9 Octobre

Rav 'Ovadia Yossef

Dimanche 10 Octobre

Rav Eliahou Charim

Lundi 11 Octobre

Rav Moché Berdugo



Rav 'Ovadia Yossef



Horaires du Chabbath

	Jérusalem	Tel Aviv	Achdod	Natanya
Entrée	17:35	17:56	17:57	17:56
Sortie	18:51	18:52	18:53	18:52



Zmanim du 9 Octobre

	Jérusalem	Tel Aviv	Achdod	Natanya
Nets	06:38	06:40	06:41	06:40
Fin du Chéma (2)	09:32	09:34	09:34	09:33
'Hatsot	12:26	12:28	12:29	12:28
Chkia	18:14	18:15	18:16	18:15

Responsable Publication : David Choukroun - Rédacteurs : Rav Daniel Scemama, Elyssia Boukobza, Rav Yehonathan Gefen, Rav Chalom Guenoun, Sylvie Tsvia Temstet, Rav Yéhiel Brand, Binyamin Benhamou, Dan Cohen, Rav Gabriel Dayan, Rav Yona Ghertman, Rav Its'hak Zilberstein, SOS Cuisine - Mise en page : Dafna Uzan -

Secrétariat : 077.466.03.32 - Publicité : Daniel (daniel26mag@gmail.com / 054-24-34-306)

Distribution : diffusion@torah-box.com

- Les annonces publicitaires sont la responsabilité de leurs annonceurs
- Ce magazine contient des enseignements de Torah, ne pas le jeter dans une poubelle
 - Pour toute remarque ou conseil : support@torah-box.com



RECRUTE

Dans le cadre de son développement commercial le groupe PIXIKA/BIZZZ, leaders Européen dans les objets publicitaires pour entreprises recrute :

5

TELÉPROSPECTEURS

chargés de qualifier notre base de grands comptes

Fixe à 45 chekel/Heure + bonus

Pas d'expérience commerciale requise pas de vente ou de prise de rdv seulement qualifier et prendre des informations il faudra juste être à l'aise au téléphone

5

COMMERCIAUX

chargés de gérer les leads et de prospector les nouveaux clients

Fixe à 45 chekel/Heure + commissions + bonus

4

COMMERCIAUX

chargés du réassort d'un portefeuil client et prise RDV

Expérience exigée conditions à voir en interne

Possibilité de télétravail / Bureaux sur Jérusalem

Pour tout renseignement : Yohan Luzzato

 052 362 91 98

 01 83 80 76 76

 yohan@bizzz.fr



L'arche de Noé, un guide de navigation !

L'histoire de l'humanité commence mal : l'homme faute et s'avilit de plus en plus jusqu'à ce que le Créateur décide de détruire le monde et de le reconstruire à partir d'un homme, Noa'h, seul de sa génération à être resté intègre dans sa foi et sa morale.

Pour le sauver du Déluge, Dieu lui demande de construire une arche dans laquelle vont vivre pendant un an toutes les créatures méritantes, celles qui n'ont pas corrompu leurs voies. Durant ces longs mois, Noa'h et sa famille, enfermés dans cette ménagerie flottante, courront d'une cage à l'autre, dans les bruits, les cris et les odeurs fauves, pour nourrir les bêtes, sans distinguer le jour de la nuit, mais sachant qu'à l'extérieur tout ce qui fut sera inexorablement submergé et effacé par les flots. Noa'h, à ce moment, réalisera l'énorme responsabilité qui repose sur ses épaules : une nouvelle humanité, meilleure cette fois, devra émerger de lui et de sa famille.

L'expérience vécue dans l'arche sera la base d'un nouveau départ qui devrait éviter à l'homme de reproduire les erreurs et déviations de l'époque antédiluvienne. Cette embarcation hermétique permet aux voyageurs d'être complètement protégés des intempéries de l'extérieur, au propre et au figuré, et à l'intérieur. Jour et nuit, les habitants ne s'occupent que d'une chose : donner. C'est l'antithèse de la vie d'avant, où chacun ne pensait qu'à assouvir ses désirs, détournant l'intention initiale de Dieu qui avait donné à l'homme une longévité exceptionnelle et un cadre paradisiaque pour profiter à bon escient de Son monde.

L'arche est le symbole du juif qui va devoir traverser les civilisations en se protégeant des courants et des modes déferlant sur le monde, quitte à s'isoler. C'est ainsi qu'Avraham l'hébreu - Avraham *Ha'ivri*, étymologiquement, celui qui est de l'autre côté -, se séparera de sa famille idolâtre, que Ya'akov refusera la compagnie de son frère 'Essav et fera chemin seul, que les *Bné Israël* vivront séparés des Egyptiens dans la contrée de Gochen et plus tard ne permettront pas aux Cananéens -

idolâtres et infanticides - d'habiter parmi eux en *Erets Israël*.

Lorsque Bonaparte apporte à l'Europe ses réformes en proposant aux Juifs l'émancipation, le Rabbi de Lyadi y verra un danger terrible pour le judaïsme, malgré les avantages évidents que l'égalité entre les peuples (et les hommes) apportait. L'histoire donnera raison au Rabbi puisque une grande partie du peuple cédera à la tentation de l'assimilation.

Maïmonide nous donne l'explication de cette conduite (*Hilkhot Déot* 6,1) : "L'homme est, dans sa nature, un être influençable et il tend à imiter son entourage dans ses actes et ses conceptions. C'est pourquoi il cherchera la proximité des Justes et s'éloignera des impies..."

Protéger l'embarcation des influences extérieures tout en maintenant une chaleur intérieure intense sera à travers l'Histoire le modèle de navigation du peuple juif. L'un sans l'autre ne permettra pas à l'arche de la transmission d'arriver à bon port : fermer hermétiquement sans alimenter de l'intérieur s'avère stérile, et nourrir sans préserver des influences mène à la catastrophe.

Le souci de se créer une arche est totalement d'actualité : chaque père de famille qui tient à transmettre à ses enfants une Torah de vérité, *Torat Emet*, protègera son foyer afin d'empêcher à ce qui s'oppose au judaïsme d'y pénétrer. Chaque génération et ses gageures : hier la Grèce et ses philosophes, le XVIII^{ème} siècle et ses Lumières, le XIX^{ème} siècle et ses révolutions et aujourd'hui, l'explosion des technologies qui nous met en face de nouveaux défis et nous demande créativité et vigilance pour protéger nos enfants.

L'arche est toujours la même : solide, hermétique, imperméable, anti-choc, parée contre les tempêtes qui soufflent et se succèdent au gré des époques. A nous de naviguer intelligemment et de protéger notre arche contre les vagues déferlantes, tout en apportant nourriture et chaleur aux habitants du vaisseau.

A bonne entendeur !

Rav Daniel Scemama





Boris Johnson réaffirme son soutien "indéfectible" à la sécurité d'Israël

Le Premier ministre britannique Boris Johnson a déclaré que lui et son parti soutenaient Israël et sa sécurité, dans une lettre au magazine *Informed* des amis conservateurs d'Israël publiée vendredi dernier.

"Sous ce gouvernement, le soutien du Royaume-Uni à la sécurité d'Israël sera indéfectible", a écrit Johnson au groupe



pro-israélien, déclarant : "Le Parti conservateur est fermement aux côtés d'Israël."

"Nous soutiendrons toujours le droit d'Israël à l'autodéfense", a-t-il encore ajouté, précisant qu'il était fier que les relations entre le Royaume-Uni et Israël se soient "renforcées" sous sa gouvernance.

Allemagne : Après les élections, les sociaux-démocrates entament des négociations pour conquérir la chancellerie

Les sociaux-démocrates allemands (SPD), arrivés en tête, et les conservateurs de la CDU d'Angela Merkel, tombés à un niveau historiquement bas, ont entamé dimanche des pourparlers séparés pour tenter de bâtir une coalition et conquérir la chancellerie, après des élections ayant donné l'avantage

au bloc de gauche et qui ont mis fin à l'ère Merkel. Près de 59% des Allemands souhaitent un gouvernement SPD, Verts et FDP, contre 24% qui lui préféreraient une coalition menée par les conservateurs, selon un sondage pour la chaîne publique ZDF.

NAHMANI FASHION
YOUR MEN'S STORE

The French Touch

Retrouvez la qualité que vous aviez en France à des prix similaires.

Chaussure cousue main
Fabrication Portugal,
Espagne, Italie
Costumes 100% laine
Cerruti 1881,
Zegna

26 Rue King David. Jérusalem
Tel : 052 677 01 65

Israël pleure les 5 morts de l'accident de la route 89 en Galilée



Israël est sous le choc suite à l'accident de la route meurtrier qui a coûté la vie à 5 personnes, dont une mère et ses trois enfants, survenu mercredi 29/09 sur la route 89 en Haute Galilée. Près d'une cinquantaine de personnes ont également été blessées à divers degrés dans la collision entre un bus transportant un groupe de jeunes et plusieurs véhicules.

La famille Ben-Eli, qui a été décimée, était originaire de Ma'ilot-Tarchi'ha, dans le nord du pays. Acher Basson, le chauffeur de bus âgé de 76 ans, décrit comme un grand-père aimant et travailleur, est la cinquième victime. La police a ouvert une enquête sur les causes de l'accident.

Îles Canaries : Le volcan Cumbre Vieja rugit toujours

Plus de 10 jours après le début de son éruption, le volcan Cumbre Vieja sur l'île de La Palma (Canaries) est toujours sujet à une intense activité, comme l'ont montré des images impressionnantes de drones prises au dessus du cratère.

Plusieurs secousses profondes ont à nouveau été ressenties dans la nuit de jeudi à vendredi sur l'île des Canaries et une nouvelle coulée de lave très liquide est apparue, renforçant les inquiétudes de la population locale, alors que plusieurs centaines de bâtiments ont déjà été détruits et plus de 6 000 personnes évacuées.

ירז'בינסקי יעקב
יעז מס מיסמך

CONSEILLER FISCAL CERTIFIÉ

COMPTABILITÉ, CONSEIL & PLANIFICATION FISCALE

- Comptabilité
- Formation à l'établissement et à la gestion d'entreprises
- Consultations et planifications fiscales
- Prêts garantis par l'état

VOTRE CONTACT - ESTHER : ☎ 073-22-455-46 ☐ asterrv@maazanit.co.il

ASHDOD

85 rue Haatsmaout. City
✉ ashdod@maazanit.co.il

JERUSALEM

3 rue Am Veolamo. Guivat Chaoul
✉ office@h-mis.co.il

BNEI BRAK

7 rue Metsada
✉ office@maazanit.co.il





ACTUALITÉ

L'Iran "ne tolérera pas la présence d'éléments du régime sioniste et de l'EI dans la région près de l'Azerbaïdjan"

Les forces terrestres de l'armée iranienne ont entamé vendredi dernier des manœuvres militaires près de la frontière avec l'Azerbaïdjan, ont annoncé les médias officiels.

Des images diffusées par la télévision publique montrent plusieurs chars, obusiers et hélicoptères frappant des cibles au sol. "Nous respectons (le principe de) bonnes relations de voisinage mais nous ne tolérons pas la présence d'éléments du régime sioniste et de terroristes de l'Etat islamique (EI) dans la région", a déclaré le commandant des forces terrestres de l'armée iranienne, Kioumars Heydari. L'Azerbaïdjan, qui entretient de bonnes relations avec Israël, partage une frontière de 700 km avec l'Iran, voisin avec lequel il est en bons termes.

Allemagne : L'ex-secrétaire de 96 ans en fuite avant son procès a été retrouvée

L'ancienne secrétaire du camp nazi de Stutthof, à Sztutowo, en Pologne, a été retrouvée après s'être enfuie avant l'ouverture de son procès pour complicité de crimes de guerre, a déclaré la porte-parole du tribunal d'Itzehoe, Frederike Milhoffer. Vingt minutes après l'ouverture de l'audience, le président du tribunal Dominik Gross avait dû faire une annonce inhabituelle, surtout pour une prévenue âgée de 96 ans : "L'accusée est en fuite (...) Un mandat d'arrêt a été émis à son encontre".

Agée au moment des faits de 18 à 19 ans, Irmgard Furchner, qui vit dans une résidence pour personnes âgées près de Hambourg, doit être jugée par une Cour spéciale pour "complicité de meurtre dans plus de 10.000 cas", selon le parquet.

Cacheroutes sélectionnées
Beth yossef, Badats, Landau, Habad...

Offrez-vous les meilleurs ustensiles et ingrédients de cuisine et pâtisserie

Crèmes prêtes à l'emploi
Marrons, moka, noix de coco, orange, citron,

Fonds de tartes/tartelettes
sucrés salés
Pavlova, mini meringue

Garniture pour vos desserts
Fruits de la passion, purée de fraise...

Produits artisanaux
Pkaila, harissa, Olives à la provençale

Préparation prête en 2 mn
Fondant au chocolat, pancake...

Épices
Nigel, Anis, Rose en poudre,

Ustensiles indispensables
Thermomètre, chalumeau, moules, fouet qualité

Produits de Haute Qualité
provenance France, Italie
Belgique et Israël

CODE PROMO
TORAH-BOX
SPECIAL LECTEUR DE TORAH-BOX
5% RÉDUCTION

Commandez en ligne ou par téléphone
www.naomicake.com **050-421-2031**

LOCATION ROBE DE MARIÉE

Large choix de robes de soirée

Robes de mariée • כל...

Robes de soirée •...

Accessoires pour danses •...

Robe de henné brodée au fil d'or •...

www.elishstudio.com

0586627332@gmail.com 0586627332

Près d'1 million de personnes se sont rendues au Kotel le mois dernier!



L'éternité d'Israël ne sera jamais démentie : tout au long du mois de *Tichri*, le mois le plus chargé en célébrations du calendrier juif, ce ne sont pas moins d'1 million de personnes qui se sont rendues au *Kotel* à Jérusalem, effectuant ainsi la *Mitsva* de pèleriner à pied vers la ville sainte ! Si ce chiffre vous impressionne, sachez qu'il ne représente toutefois que la moitié des entrées enregistrées les années passées, avant que la pandémie de coronavirus ne vienne troubler notre quotidien. Le Rav Chemouël Rabonowitz, Rav du *Kotel* et des lieux saints d'Israël, s'est félicité à l'annonce de ces chiffres et a affirmé que ceux-ci prouvaient le lien indéfectible qui unit le peuple juif au *Kotel*.

Un survivant de la Shoah décédé en Chine sauvé in extremis de la crémation

Les efforts infatigables des émissaires 'Habad de Hong-Kong et de l'organisme *Zaka* auront permis d'éviter de justesse la catastrophe. Sam Briskin, un juif canadien originaire de France ayant survécu la guerre, est décédé peu avant *Roch Hachana* à Hong-Kong, où il séjournait depuis quelques années. Seul et sans ressources, les autorités chinoises ont alors décidé de procéder à une crémation. L'action exceptionnelle menée par 'Habad, secondés par *Zaka* et de généreux donateurs, auront finalement permis d'enterrer Briskin en Israël.

"Il s'agissait là d'un *Mèt Mitsva*, nous avons lutté sans relâche pour l'honneur qui lui était dû et pour accomplir cet acte de 'Hessed désintéressé", a déclaré Rav Mordekhay Avtsan, émissaire 'Habad de Hong-Kong.



ELI HADDAD
LAW OFFICE & NOTARY



DROIT IMMOBILIER ISRAELIEN

Transactions Immobilières | Gestion Locative | Successions

Rédaction et signature
investissement locatif
Mise en ligne de la situation comptable
Assurances
Service clientèle francophone
Suivi du dossier à distance
sélection de locataires

ELI HADDAD AVOCAT ET NOTAIRE • YAIL BEN SHABBAT NISSIM AVOCAT ET NOTAIRE • AVITIT ZEHAVI AVOCATE ET NOTAIRE • SHLOMI ABUTZIRA AVOCAT ET NOTAIRE • DORIT ANTEBE AVOCATE ET NOTAIRE • SHAY ABUTZIRA AVOCAT ET NOTAIRE • LIRAZ ATTIAS BEN SHABBAT AVOCATE • SAGIT KENAN AVOCATE • ARIE BRENNING AVOCAT • MAAJAN ZAGUR AVOCATE • SHANI ELMALIAH AVOCATE • MYRIAM LASCAR JURISTE • AVINATAN DOUIEB JURISTE

www.elihaddad.com 87/30 Rue Atsmaut, Ashdod ISRAEL | Tel: +972 (8) 8679910 | Contact: avocats@elihaddad.com



Kamala Harris assure de son soutien à Israël après un échange controversé avec une étudiante

La vice-présidente américaine Kamala Harris a rassuré la communauté juive en l'assurant de son plus fort soutien, après que des images prises quelques jours plus tôt d'un échange avec une étudiante à l'Université G. Mason en Virginie aient suscité la polémique. L'étudiante musulmane avait interrogé Harris au sujet du soutien financier des Etats-Unis à Israël, qui selon ses dires, s'adonne à une épuration ethnique... Harris n'avait pas contredit la jeune femme. Le directeur de l'Anti-Defamation League, J. Greenblatt, a indiqué sur Twitter : "Je viens de parler avec le bureau de la @VP. Je suis heureux de l'entendre confirmer qu'elle est fière de son soutien à Israël et qu'elle sait que l'affirmation selon laquelle Israël commet un 'génocide ethnique' est manifestement fausse."

L'Iran furieuse suite à la visite de Yaïr Lapid au Bahreïn

L'Iran a déclaré vendredi que la visite du ministre des AE israélien Yaïr Lapid à Bahreïn cette semaine avait laissé une tache sur la réputation des dirigeants de l'Etat du Golfe qui "ne sera pas effacée".

Jeudi, Lapid a officiellement ouvert l'ambassade d'Israël à Manama, un an après que les deux pays ont convenu de normaliser leurs relations diplomatiques lors de la signature des accords d'Abraham négociés par Binyamin Netanyahu.

"Il est regrettable que les dirigeants de Bahreïn ignorent les crimes quotidiens du régime sioniste contre le peuple opprimé mais résilient de Palestine", a déclaré, irrité, le porte-parole du ministère iranien des AE, S. Khatibzadeh.

DESTINATION RETRAITE

— Stratégie, Engagement, Qualité —

'Il faut savoir battre en retraite, quand le boulot vous travaille.'

Vous résidez en Israël et vous avez exercé une activité salariée, ou autre, en France?

Nous sommes là pour vous conseiller et vous aider dans vos démarches

Nos services dédiés aux français

Bilan retraite | Liquidation retraite | Pension de réversion...

Appelez vite! **Nathalie +972 58-783-5753**

Israël : Entrée en vigueur du nouveau passeport vert ; 1.700 cas découverts en 24h



Le gouvernement israélien a fait savoir que le nouveau passeport sanitaire entré en vigueur dimanche serait exigé à l'entrée des entreprises, des restaurants, des lieux de loisirs, des activités sportives et des hôtels.

Désormais, les Israéliens ayant reçu leur deuxième dose de vaccin depuis plus de 6 mois et n'ayant pas reçu de troisième injection perdront les avantages liés au passeport vert. Selon les estimations, ce serait près d'1,9 million de personnes qui seraient concernées. Le site et l'application

permettant aux Israéliens de mettre à jour leurs données étaient déjà saturées dimanche matin et le ministère de la Santé a annoncé le report de l'obligation de présenter le nouveau passeport vert de quelques jours, afin de laisser le temps aux organes administratifs et aux Israéliens de s'organiser. En parallèle, on apprenait lundi que 2.653 nouveaux cas au covid-19 avaient été découverts en 24h (traduisant un taux d'infection de 2,83%), ce qui portait le nombre de malades actifs dans le pays à 44.390, dont 564 patients dans un état grave, un chiffre en diminution, et 204 sous respirateurs artificiels. Face aux critiques dont il est l'objet de la part des experts médicaux et des partis d'opposition, Naftali Bennett s'est félicité samedi soir de la baisse des contaminations.

Elyssia Boukobza

SUNSET OPTIC

30 ANS D'EXPÉRIENCE À VOTRE SERVICE

LUNETTES DE VUE

2=400 ₪

Montures + verres anti reflet
+3.00 ou -3.00 (cylindre -1.25)

5% DE RÉDUCTION

sur présentation de cette publicité

LUNETTE PROGRESSIVE

A partir de **899 ₪**

EXAMEN DE VUE GRATUIT

Pour tout achat de lunette de vue

NOUS PARLONS  & 

SPÉIALISTE DANS LES MONTAGES ET CENTRAGE DES VERRES PROGRESSIFS



VARILUX®
UN VERRE ESSILOR

50 % sur tous types de verres
A la demande

SUNSET OPTIC

Mr Slakmon Eric 6 rue hanotéa. Nétanya
Tel : 09 77 36 245 Portable : 052 880 68 28



DEVENEZ Conseiller commercial



La société Yam Bureautique,
fort de son expérience depuis plus de 15 ans
spécialisée dans le domaine bureautique :

- *Photocopieur*
- *Standard*
- *Informatique*
- *Dématerrialisation*

RECRUTE !

Vous recherchez la **stabilité** et du **long terme**
avec une possibilité d'**évolution** ? Postulez !

Montrez votre talent et bonne humeur au sein de notre équipe
dans une ambiance **agréable et cacher** !

FEMMES : 10-14H / HOMMES : 15-20H

50 shekels / Heure + Commissions + Avantages
Prise de rdv (appels sortants uniquement)



Supplément spécial Chabbath

Pour en profiter, veuillez le détacher avant Chabbath...

Noa'h - Téra'h, esclave de sa société

Téra'h vit que la terre de Canaan était d'un niveau spirituel plus élevé que le reste du monde et décida donc de quitter sa maison pour tenter d'atteindre ce saint endroit. Mais la Torah nous dit qu'une fois arrivé à 'Haran, il ne continua pas sa route jusqu'en Erets Israël...



La Torah fait une brève mention de Téra'h dans la *Parachat Noa'h*. Téra'h fut le père d'Avraham Avinou, mais on le considère tout de même comme un homme mauvais. Après une analyse plus profonde, *'Hazal* et les commentateurs nous indiquent que, comme toujours, une description simpliste "en noir et blanc" ne suffit pas. Le *Midrach* (Béréchit Rabba 38, 12) nous raconte que Téra'h se repentit à la fin de sa vie et eut une part dans le monde futur. Téra'h n'est toutefois pas qualifié de Avinou ("Patriarche"), bien qu'il soit génétiquement notre ancêtre. Il est certes compréhensible que l'on ne le révère

pas, mais pourquoi ne reconnaît-on pas au moins notre lien avec lui, puisqu'il s'est repenti ?

Pour répondre à cette question, il nous faut examiner de plus près ses failles et les comparer ensuite aux changements qu'il effectua durant ses derniers jours.

Marchand d'idoles

Le trait de caractère dans lequel Avraham excellait était justement le point faible de son père. Avraham refusa d'adopter un mode de vie idolâtre, malgré la très forte pression sociale



qu'il subissait. Il utilisa son intellect pour discerner la vérité puis décida de s'y conformer, en dépit des risques encourus.

Le fameux *Midrach* concernant Téra'h et Avraham prouve la défaillance de Téra'h à ce sujet. Il était marchand d'idoles et demanda une fois à Avraham de garder son magasin. Ce dernier détruisit toutes les statues, à l'exception de la plus grande, et mit un bâton dans sa main. Au retour de Téra'h, Avraham lui expliqua que la grande statue avait réduit les autres en miettes. Téra'h comprit qu'Avraham se moquait de lui mais Avraham lui prouva le sophisme de sa logique – il adorait ces idoles tout en admettant qu'elles n'eussent aucun pouvoir !

À ce moment, Téra'h aurait dû reconnaître que l'argument de son fils prévalait et changer d'attitude et de mode de vie. Mais au contraire, il livra Avraham aux mains de Nimrod qui le jeta dans une fournaise ardente ! (*Béréchit Rabba* 38, 13) Téra'h montra par là son incapacité à accepter des arguments logiques allant à l'encontre de son système de valeurs fallacieux. Il s'adonna à l'idolâtrie avec une foi aveugle au point de vouloir que son fils soit brûlé ! Néanmoins, les derniers versets de la *Paracha* indiquent que Téra'h commença à se repentir.

S'éloigner du danger

La Torah affirme (*Béréchit* 11, 31): "Téra'h emmena Avraham son fils, Loth fils de 'Haran son petit-fils, et Saraï, sa bru, la femme d'Avraham son fils ; ils sortirent ensemble d'Our Kasdim pour se rendre au pays de Canaan, ils arrivèrent à 'Haran et s'y installèrent." Téra'h décida d'entreprendre le long et difficile voyage vers la terre de Canaan. Différentes raisons sont avancées pour expliquer ce choix déterminant. Le *Tana Débé Eliahou Zouta* (25) affirme que Téra'h réagit à la suite de l'incident à Our Kasdim, quand Nimrod envoya Avraham dans la fournaise ardente. Il réalisa que la vie d'Avraham était en réel danger et l'emmena alors, lui et sa famille, dans un pays lointain.

Rav Arié Yéhouda Leib Steinman (dans *Ayélet Hacha'har*, *Béréchit*, 11, 31) explique qu'après avoir vu le grand miracle de la survie d'Avraham, Téra'h changea et s'efforça de protéger son fils. C'est pourquoi il l'éloigna pour le protéger de tout danger s'il restait à Our Kasdim. Selon cette explication, Téra'h reconnut au moins son erreur d'avoir dénoncé Avraham, et tenta ensuite de la rectifier en sauvant son fils.

Incapable d'aller au bout !

Le *Sforno* propose une autre interprétation qui suppose une intention plus profonde de la part de Téra'h. Ce dernier vit que la terre de Canaan était d'un niveau spirituel plus élevé que le reste du monde et décida donc de quitter sa maison pour tenter d'atteindre ce saint endroit. Mais la Torah nous dit ensuite qu'une fois arrivé à 'Haran, il s'y arrêta et ne continua pas sa route jusqu'en *Erets Israël*. Seul Avraham termina le périple et arriva en Terre Sainte. Le *Sforno* n'explique pas pourquoi Téra'h s'arrêta à 'Haran, mais il est évident qu'il n'acheva pas le grand voyage qu'il avait entamé.

Nous voyons ici l'origine de la faille de Téra'h ; il finit par reconnaître la justesse des arguments d'Avraham et se repentina, mais il fut incapable d'aller jusqu'au bout.

Ceci explique peut-être pourquoi, malgré son repentir, Téra'h n'atteint jamais le grade de "Patriarche" et n'est pas considéré comme notre ancêtre spirituel. Il ne fut pas un initiateur, il était esclave des valeurs de sa société ; et même quand, grâce à son fils, il commença à faire *Téchouva*, il s'arrêta au milieu. Il resta à 'Haran et on le décrit comme un idolâtre. Peut-être que le fait que son repentir ne venait pas de sa propre initiative expliquait son manque de volonté pour le faire aboutir.

L'exemple de Téra'h nous enseigne qu'il ne suffit pas de suivre l'exemple d'autrui. Nous devons souhaiter développer notre propre relation avec Hachem et être prêts à fournir le maximum d'efforts pour notre élévation spirituelle.

Rav Yehonathan Gefen



Programme AVOT OUBANIM

Parachat Noa'h



Le moment hebdomadaire de partage, d'élévation et de joie des parents avec leurs enfants

⌚ 1 HEURE

1 heure d'étude Parents -
Enfants pédagogique et ludique

❓ 1 QUIZZ

1 Quizz hebdomadaire
où les gagnants sont publiés

🥂 1 SOIREE

Une soirée organisée chaque mois dans une
communauté avec des cadeaux à gagner

🎁 1 TIRAGE AU SORT

1 tirage au sort par mois pour
gagner des super cadeaux



Pour faciliter la lecture

- ? précède la question
- La réponse est sur fond de couleur
- 🔎 les indices précédés d'une bulle
- 📖 Les remarques et commentaires sont en retrait

Ainsi, le parent pourra directement visualiser les questions, les points essentiels à traiter, et les parties qu'il souhaitera développer avec l'enfant.

PARACHA

Chapitre 9, verset 1 et 2

Dans ces versets, la Torah nous dit : "Hachem a béni Noa'h et ses enfants. Il leur a dit : "Fructifiez-vous et multipliez-vous, et remplissez la terre. Et votre crainte et votre frayeur sera sur tous les animaux de la terre et sur tous les oiseaux du ciel. Et tout ce qui rampe sur terre et tous les poissons de la mer seront donnés entre vos mains".

Rabbi Avraham, le fils du Gaon de Vilna, remarque que ce passage mentionne toutes les catégories d'animaux, sauf les insectes. Et il explique :

Avant le déluge, tous les animaux (du plus petit insecte au plus gros mammifère) avaient peur de l'homme. Ils n'osaient pas s'approcher de lui, et fuyaient lorsqu'ils le voyaient. **Après le déluge**, par contre, les animaux n'avaient plus peur de l'homme. Au contraire ! Ils s'attaquaient à lui.

C'est pourquoi, après le déluge, une fois que les animaux ont été libérés et qu'Hachem a béni les hommes et les animaux en leur disant qu'ils se multiplieraient, Hachem a fait en sorte que les animaux aient de nouveau peur de l'homme, pour qu'ils arrêtent de s'attaquer à lui.

Suite page suivante

**PARACHA SUITE**

Mais lorsqu'Hachem enlève à l'homme une chose puis la restitue, Il ne la restitue pas intégralement. En ce qui concerne la peur des animaux, **Hachem l'a remise sur tous les**

Extraordinaire !

animaux, sauf les insectes. C'est pourquoi ceux-ci n'ont pas du tout peur de s'attaquer à l'homme et se promènent tranquillement même sur le visage d'un homme.

Choul'han Aroukh, chapitre 46, Halakha 3

HALAKHA

Le Michna Beroura explique qu'à l'époque du roi David, il y a eu une épidémie, dans laquelle cent juifs mouraient chaque jour. Le roi David a donc institué de dire cent Brakhot par jour pour faire cesser l'épidémie.

?

Quand commence le compte des cent Brakhot ? La nuit ou le matin ?

La plupart des décisionnaires disent qu'il **commence la nuit**.

?

Les femmes sont-elles concernées par l'obligation de dire cent Brakhot par jour ?

C'est une discussion entre les décisionnaires :

- Rav Chlomo Zalman Auerbach disait que **non** ;
- Rav Elyashiv disait qu'il est **souhaitable** qu'elles les disent ;
- Rav Steinman zatsal et Rav 'Haïm Kanievsky chlita disent que les femmes sont **autant obligées que les hommes** de dire les cent Brakhot.

?

Si on a oublié, dans la 'Amida, quelque chose qui nous oblige à la recommencer (exemple : le paragraphe de Yaalé Véyavo dans la 'Amida du matin à Roch 'Hodech), les Brakhot de la seconde 'Amida comptent-elles dans les cent Brakhot ?

Rav Haïm Kanievsky rapporte au nom du 'Hazon Ich que oui. Et c'est aussi ce qu'enseignait le Rav Chlomo Zalman Auerbach.

?

Le vendredi après-midi, lorsque la maman fait la Brakha sur l'allumage des bougies de Chabbath, ou que l'on fait la Téfila de vendredi soir lorsqu'il fait encore jour, ces Brakhot comptent-elles pour Chabbath, ou pour vendredi ?

Rav Chlomo Zalman Auerbach dit qu'elles **comptent pour vendredi**, car elles ont été dites le jour du vendredi.

?

Lorsqu'on fait Birkat Hamazon de Séouda Chlitchit (le troisième repas de Chabbath) alors que la nuit est déjà tombée, ces Brakhot comptent-elles pour Chabbath ou pour dimanche ?

D'après Rav Wozner, pour **Chabbath**. D'après Rav Chlomo Zalman Auerbach, pour **dimanche**.

?

En semaine, nous dépassons largement les cent Brakhot par jour lorsque nous faisons les trois 'Amidot qui

comprendent chacune 19 Brakhot. Mais le Chabbath, où les 'Amidot contiennent beaucoup moins de bénédictions, comment atteindre les cent Brakhot ?

Chabbath, nous **multiplions les occasions de dire des Brakhot** (en organisant par exemple des Kiddouchim où il y a la possibilité de dire plusieurs Brakhot différentes), justement pour cela.

Et en disant après Moussaf le texte de "Ene Kélokénou", nous avons l'occasion d'amasser une vingtaine de Brakhot, car chaque expression de ce texte **est considérée comme une Brakha**.

?

Lorsqu'une personne voit qu'elle n'atteindra pas les cent Brakhot dans la journée, y a-t-il lieu pour elle de multiplier les Brakhot, même sans atteindre les 100 ?

D'après le Rav de Brisk, il n'est pas utile de chercher à multiplier les Brakhot, puisqu'elle n'arrive de toute façon pas à cent Brakhot.

Mais d'après Rav Steinman (zatsal) et Rav 'Haïm Kanievsky (Chéyibadel Lé'haïm Tovim), elle doit quand même essayer de faire un maximum de Brakhot pour s'approcher le plus possible du chiffre de cent, même si finalement elle ne l'atteint pas.

?

A Kippour, il est particulièrement difficile d'atteindre les cent Brakhot (puisque on ne mange pas, on ne boit pas...). C'est pourquoi le Michna Beroura dit qu'on essaye d'atteindre les cent Brakhot en sentant des bonnes odeurs (après avoir fait, dessus, la Brakha correspondante). D'où l'habitude des tunisiens de sentir à plusieurs reprises à Kippour un coing dans lequel on a planté des clous de girofle.

?

Attention ! La Brakha sur une bonne odeur ne pourra être faite que la première fois où on sent l'odeur agréable. Si on veut la refaire, il faudra être sorti de l'endroit où on avait fait la Brakha la première fois. Sinon, cela peut 'Has Véchalom être une Brakha Lévatla (bénédiction prononcée en vain).

Qu'Hachem nous aide à dire cent Brakhot chaque jour !



HISTOIRE

Il y a quelques jours, c'était encore Souccot. Nous allons, cette semaine, raconter une histoire en rapport avec cette fête :

Dans la ville de Cracovie, habitait un grand Talmid 'Hakham (érudit en Torah), qui s'appelait Rabbi Ména'hem Mendel Kérenguil.

Il est l'auteur de nombreux livres, et est surtout connu pour ses célèbres remarques et rajouts sur le livre du 'Hida 'Chem Haguedolim'.

Il raconte une histoire impressionnante sur le Rav de Cracovie, Rabbi Chimon Sofer (le fils du 'Hatam Sofer') :

"Le premier jour de Souccot, nous étions attablés, le Rav et moi. Le Rav était particulièrement joyeux, et il a prolongé ce premier repas de fête jusqu'après minuit par des enseignements de Torah et des chants.

Après avoir fait Birkat Hamazon, le Rav s'est assoupi sur la table. Et moi, je suis allé dormir sur le lit que j'avais préparé dans la Soucca.

Après une ou deux heures, le Rav s'est réveillé, et il est venu me réveiller. Il m'a supplié de lui pardonner de m'avoir réveillé, et m'a demandé si je pouvais lui amener du pain, car il voulait de nouveau consommer la quantité de pain qu'il faut manger dans la Soucca le premier soir de Souccot.

Il ne savait plus, en effet, s'il avait accompli la Mitsva de manger un Kazaït (une certaine quantité) de pain dans la Soucca en ayant les intentions qu'il fallait. Car lorsqu'il

avait mangé, il avait tellement faim qu'il avait mangé avec beaucoup d'appétit, au point de n'avoir peut-être pas eu des pensées suffisamment élevées et correctes pour accomplir la Mitsva.

Il voulait donc remanger un Kazaït de pain en ayant les bonnes pensées. Et après l'avoir fait, il était très heureux.

Je me suis moi aussi associé au repas du Rav, et j'ai profité de ses paroles de Torah. Il était dans une telle joie que j'avais l'impression d'être à côté de la Chékhina (présence divine).

En consommant le pain que ma femme avait fait, le Rav m'a dit plusieurs fois qu'il y trouvait le goût de la manne.

Le lendemain, la Rabbanite a raconté à ma femme que le Rav lui a dit plusieurs fois : "De ma vie, je n'ai jamais senti un tel goût dans du pain. C'est vraiment un goût de manne !"

Cela m'a permis de comprendre la grande sainteté du Rav et son grand attachement à Hachem, qui lui ont permis de trouver dans ce pain un goût de Gan Eden.

Car il est certain que d'après la loi juive, le Rav avait accompli dès la première fois la Mitsva de manger un Kazaït de pain. Mais il a voulu y remanger du pain, pour accomplir encore mieux la Mitsva (en ayant des pensées élevées, au lieu de chercher à satisfaire sa faim). Et Hachem l'a récompensé en mettant dans ce pain un goût particulièrement bon.

Quelle belle histoire, qui nous prépare au Souccot de l'année prochaine, et nous rappelle que nous pouvons, durant cette fête, nous rapprocher d'Hachem encore plus que pendant le reste de l'année !

CHMIRAT HALACHONE en histoire

La Torah nous enseigne : "Tu ne répandras pas de faux bruits".
(Sefer Chémot, Michpatim 23,1)



LE CAS DE LA SEMAINE

Aujourd'hui, pour le cours de Paracha, Chimon, qui est assis habituellement à côté de Réouven, aimeraient s'asseoir à côté de Gad, qui maîtrise bien les commentaires de Rachi. Réouven l'en dissuade : "Mais non, Gad ne comprend rien à Rachi".

QUESTION

Réouven peut-il parler de cette façon à Chimon, à propos de Gad ?

Réponse

Réouven ne peut pas parler de cette façon de son camarade Gad, car non seulement ses paroles malveillantes relèvent du Lachon Hara, de la médisance, mais de plus, il prétend que Gad ne maîtrise pas les commentaires de Rachi, ce qui, dans notre cas, relève du Motsi Chem Ra, de la calomnie : ses propos sont mensongers.

**Question**

Sami est propriétaire d'une vieille voiture dont il veut se débarrasser. Après avoir publié une annonce dans le journal local, il reçoit un appel de Yossef qui est potentiellement intéressé par son acquisition.

Ce dernier vient voir la voiture et dit à Sami qu'il veut la faire vérifier par un garagiste, et que s'il certifie que la voiture n'a pas de problème, il l'achètera. Sami donne son accord et Yossef monte dans la voiture, se dirigeant vers le garagiste. Pendant qu'il attend



tranquillement à un feu rouge, il se fait soudainement secouer par un camion qui est rentré de plein fouet dans l'arrière de la voiture. N'ayant même pas le temps de reprendre ses esprits, le camion a déjà pris la fuite. Yossef tient tout de suite Sami au courant, qui lui demande de lui rembourser les dégâts causés, car ils ont eu lieu quand la voiture était sous sa responsabilité. Quant à Yossef, il prétend qu'il n'y était pour rien et qu'il n'est aucunement responsable.

GUEMARA

Yossef est-il responsable des dégâts causés à la voiture ?

À lire !

- Baba Batra 98a "Amar chmouel hanotel Kli Min Haouman"
- Rachi "Véhané Milé Dékaits Damé"
- Choul'han Aroukh ('Hochen Michpat), chapitre 200 paragraphe 11.

RÉPONSE

De l'étude de la Guemara susmentionnée ainsi que du Rachi, nous apprenons que dans un cas où l'acheteur est plus intéressé par l'achat que le vendeur ne l'est par la vente (comme dans un cas où il y a plus de demandes que d'offres), l'acheteur qui a pris l'objet afin de le faire vérifier prend le statut d'emprunteur qui est responsable, même en cas de force majeure. Cependant, dans un cas où c'est le vendeur qui se trouve plus intéressé par la vente que l'acheteur, ce dernier n'aura pas le statut d'emprunteur et sera donc exclu de toute responsabilité en cas de force majeure. Au vu de cela, dans notre cas, comme mentionné, Sami était intéressé à se débarrasser de sa vieille voiture, Yossef sera donc exempté de rembourser les dégâts.

Michlé, chapitre 13, verset 8

KÉTOUVIM**HAGIOGRAPHES**

Rachi et le Malbim expliquent que la **richesse d'un homme sert essentiellement à racheter son âme**. S'il en distribue une partie importante aux pauvres (avec joie et sans colère ni reproche envers eux), il aura racheté son âme et gagné son monde futur.

Dans une **deuxième explication**, Rachi nous dit que la richesse dont parle ce verset est la richesse en Torah, qu'un homme acquiert en étudiant la Torah tout au long de sa vie. La Torah qu'il acquiert dans ce monde lui permet, en effet, d'accéder au monde futur.

Par contre, **celui qui n'étudie pas la Torah ne sait même pas que telle ou telle chose qu'il s'apprête à faire est interdite**. Il n'a aucune voix intérieure qui le réprimande, le prévienne ou le retienne. Et les fautes qu'il accumule dans ce monde

rendent difficile son accès au monde futur.

Dans une **troisième explication**, Rachi dit que ce verset parle du Ma'hatsit Hashékel (le fameux demi-sicle que les juifs devaient donner pour permettre l'achat des sacrifices communautaires).

Pour l'achat des sacrifices communautaires, Hachem veut que chaque juif donne la même part (même s'il est beaucoup plus riche que les autres et qu'il veut donner plus), afin que personne n'ait l'impression de posséder une plus grande part que les autres dans ces sacrifices. Dans cette Mitsva, **tout le monde est au même niveau**. Et jamais un pauvre n'entendra une remontrance, ou une remarque déplaisante, d'un riche qui lui dirait : "J'ai une plus grande part que toi dans les sacrifices communautaires !"

Au contraire ! C'est le pauvre qui pourra dire au riche : "Je suis heureux que nous ayons tous les deux la même part dans ces sacrifices !"

Sous la direction spirituelle du Rav Eliahou Uzan

Responsable de la publication : David Choukroun

Rédaction : Rav Eliahou Uzan, Rav Elhanan Moche Smietski, Alexandre Rosemblum

Retranscription : Léa Marciano



Vous souhaitez dédicacer un numéro de Avot Oubanim : 04 86 11 93 97

Pour tous renseignements :

01 77 50 22 31

+972 54 679 75 77

avotoubanim@torah-box.com



Apparu en rêve

A ces mêmes instants, Alicia décida de ne rien faire avec ce numéro, mais 30 jours plus tard, une fois que la pierre tombale fut posée, Alicia composa, d'une main tremblante, le numéro...

Au bout du fil, une femme lui répondit.



La tragédie des hélicoptères. Comment entendre ces mots sans frissonner ? Près de 25 ans se sont écoulés depuis cette nuit noire au cours de laquelle deux hélicoptères de l'armée de l'air israélienne se heurtèrent au-dessus de la vallée de 'Holé alors qu'ils transportaient des combattants de la brigade Golani, des troupes blindées et d'autres unités de Tsahal. Les 73 soldats qui se trouvaient à bord des hélicoptères furent tous tués.

Mais il s'avère qu'en plus de la souffrance et de la douleur indicibles, cette tragédie engendra l'histoire suivante, exceptionnelle et bouleversante. Histoire qui a conduit deux familles ayant perdu un enfant à prendre courage et à réussir à se relever de ce terrible deuil.

Ce récit concerne d'une part la famille Hoffman résidant à Métoula, dont le fils, Alejandro, âgé de 21 ans, fut tué lors de cette catastrophe, et, d'autre part, la famille Yérouchalmi, dont le fils Avi fut également tué alors qu'il était soldat.

Quand le téléphone ne sonne plus...

C'est Alicia Hoffman, mère d'Alexandro, qui rapporta cette histoire après le décès de son fils.

Ce récit commença dès la première heure qui suivit le terrible accident. Alicia raconta qu'immédiatement après avoir été informée que les lignes téléphoniques étaient accessibles et que les soldats pouvaient joindre leurs familles, elle avait patienté 10 minutes. Voyant que son fils tardait à appeler, elle comprit rapidement qu'il n'y avait plus rien à attendre. Alejandro ou, comme on l'appelait, Ela, ne reviendrait plus...

Elle expliqua qu'elle était rapidement parvenue à cette conclusion parce que son fils, tout au long de son service, avait l'habitude de l'appeler chaque jour pour lui donner de ses nouvelles, la rassurer et lui préciser où il se trouvait pour ne pas qu'elle s'inquiète. Pas un jour ne passait sans qu'il ne téléphone.

Même lorsqu'il était au Liban, il trouvait toujours un moyen de contacter ses parents. "Maman, ne t'inquiète pas, tout va bien", disait-il à chaque fois. Cette fois, il n'avait pas agi ainsi et, en effet, au bout de quelques minutes, la terrible nouvelle s'était abattue sur eux : Alejandro se trouvait dans l'un des deux hélicoptères desquels nul n'avait survécu.

Après la nouvelle, comme Alicia le précisa, de longues heures s'écoulèrent jusqu'à ce que le corps soit identifié et que l'heure





de l'enterrement soit fixée. Durant ces instants terribles, dans l'attente pénible de l'identification finale, Alicia pleurait sans s'arrêter, et, épuisée par les pleurs, elle s'endormit. C'est là qu'un songe surprenant lui apparut...

Le mystérieux numéro de téléphone

Alicia fit un rêve dans lequel son fils Alejandro lui apparut... Il tenait en main un nouveau portable et lui demandait de noter un numéro de téléphone. Quand elle se réveilla, elle se souvenait du rêve dans ses moindres détails ainsi que du numéro de téléphone que son fils lui avait transmis. Elle le nota sur un papier. A ces mêmes instants, elle décida de ne rien faire avec ce numéro, mais 30 jours plus tard, une fois que la pierre tombale fut posée, Alicia composa, d'une main tremblante, le numéro qui figurait sur le papier... Au bout du fil, une femme lui répondit.

Alicia entama la discussion: "Bonjour, je m'appelle Alicia Hoffman et mon fils Alejandro a été tué lors de l'accident des hélicoptères. En rêve, il m'a transmis votre numéro de téléphone". Un silence se fit entendre au bout du fil. Le silence était total lorsque soudain la femme au bout du fil, dont le nom fut dévoilé plus tard, Chifra Frankel de Kfar Bilou, laissa échapper: "Quel malheur... Mon ami Avi a été tué dans un accident d'hélicoptère similaire en 1982". Puis, l'étrange la discussion prit fin...

J'ai arrêté d'avoir peur de la mort

12 ans plus tard, ayant eu vent de cette étrange histoire, la 2ème chaîne de TV israélienne décida d'initier une rencontre entre les deux femmes. Celle-ci se tint au domicile de la famille Hoffman à Métoula. Ra'hel Yérouchalmi, la sœur d'Avi Yérouchalmi, l'ami de Chifra, s'était joint à la rencontre. Bien que douze années s'étaient écoulées depuis qu'Alexandro avait été tué, et 27 ans depuis le décès d'Avi, la douleur était encore palpable.

Il s'avéra qu'Avi Yérouchalmi, le frère de Ra'hel et l'ancien ami de Chifra, était un pilote

d'hélicoptère de l'armée de l'air qui fut tué lors d'un entraînement dans la région de Yérou'ham.

Ra'hel et Chifra avaient alors découvert une information effrayante: Avi n'était pas du tout censé piloter ce jour-là. Son ami lui avait demandé de le remplacer et c'est ainsi qu'il monta à bord du vol mortel.

De plus, il est impossible de ne pas prêter attention au rapprochement des dates, fort surprenant, des deux chutes des hélicoptères. L'accident d'Alexandro survint un 28 Chevat, tandis que celui d'Avi, un 25 Chevat.

Ra'hel, la sœur d'Avi, raconta: "Je sais que cela peut sembler fou de penser que peut-être Alejandro et Avi se sont rencontrés dans le monde de la vérité, mais lorsque j'ai entendu l'histoire pour la première fois, j'ai eu l'impression que mon frère revenait à moi et que, d'une certaine manière, il reprenait contact avec moi. Cela m'a fait du bien."

"J'ai eu comme sentiment, à travers ce numéro de téléphone que mon fils m'avait communiqué, qu'il était en train de me transmettre un message clair: 'Maman, je vais bien'", avait ajouté Alicia au cours de cette rencontre. "J'ai le sentiment qu'il y a une continuité. Ce n'est pas fini. Une fois que l'écorce est partie, l'âme reste, et ça, c'est vous qui m'en avez fait prendre conscience au moment où vous vous êtes exclamée : 'Oh, mon ami a été tué dans un accident d'hélicoptère'. J'avais tout compris. Ella avait toujours l'habitude de m'informer du lieu où il se trouvait. Et cette fois, il l'a fait à travers un rêve, par le biais de votre intermédiaire, pour que vous m'en informiez."

"Je n'ai plus peur de la mort, conclut Alicia. Certes, la mort apparaît comme une chose effrayante mais maintenant que je comprends que ce n'est pas la fin, j'en ai beaucoup moins peur."

Equipe Torah-Box

**ENTRÉE
GRATUITE***Le rendez-vous des Femmes***LEA BENNAÏM**Conférencière, spécialisée en psychologie juive,
en développement personnel selon la Torah

POUR UNE VIE RELATIONNELLE PLUS SEREINE

GRÂCE À LA CONSCIENCE DE SOI ET LA CONFIANCE EN D.IEU

**Atelier en 4 cours
les dimanches à 20h30****Dim. 10 oct.****Dim. 17 oct.****Dim. 24 oct.****Dim. 31 oct.****Synagogue Kol Shadaï**
10 rehov Shimshon, Baka. Jérusalem**Port du masque obligatoire****Inscriptions et renseignements** ☎ 053 36 04 519

Béréchit : Les "eaux d'en-haut" enfin découvertes par les scientifiques

Qui pouvait savoir ou prédire qu'il existerait de l'eau dans l'espace, et qui plus est, en plus grande quantité que celle présente sur Terre ?

Imaginez l'époque de la Grèce antique ou encore celle du Moyen Âge où ni les satellites ni les télescopes n'existaient. Bon nombre de "savants" prétendaient alors que la terre était plate, c'est dire l'état de l'avancée scientifique de l'époque...

Et pourtant, à chacune de ces époques la voix des étudiants en Torah chantaient les versets de la Torah, déclamant : "Et Dieu fit le firmament. Il sépara les eaux de dessous le firmament des eaux du dessus du firmament. Et il en fut ainsi" (Béréchit 1, 7).

Puis ils poursuivaient leur lecture : "Les eaux d'en haut sont plus abondantes que celles d'en bas" (Midrach Rabba - Béréchit, 4).

On devine le regard railleur des gens de l'époque. De l'eau dans l'espace, c'est impossible ! Votre Torah vous raconte des histoires à dormir debout !

Quand les moqueurs ne se moquent plus...

En 2011, les astronautes de l'Institut technologique de Californie ont découvert un gigantesque nuage dans l'espace. Ce dernier renferme 140 trillions de fois le volume d'eau contenu dans les océans sur Terre ! Ce nuage géant flotte aux abords d'un trou noir - dans un quasar - à près de 10 milliards d'années-lumière de notre Terre. Il est à ce jour la plus grande quantité d'eau condensée découverte (Le Parisien, 24/07/2011).

En 2015, les résultats des observations effectuées par le satellite Hubble montraient que sous la croûte glacée du plus gros satellite de Jupiter, Ganymède, était niché un volume d'eau plus grand que tous les océans de la Terre réunis... (Le Parisien, 16/04/2015).

Il en va de même pour Mercure. La sonde Messenger, en orbite depuis 2011, confirmait elle aussi la présence d'immenses étendues d'eau sur Mercure (NASA/Johns Hopkins

University Applied Physics Laboratory/Carnegie Institution of Washington).

Déjà en 1997, le satellite européen infrarouge ISO (Infrared Space Observatory) découvrait d'importants nuages à vapeur d'eau au centre de la Voie Lactée, annonçait l'Agence Spatiale Européenne (ESA).

Le Professeur Fred Whipple de l'Université de Harvard, ancien directeur de l'observatoire des étoiles du centre Smithsonian, a démontré que les comètes se composent de glace, mélangée à des particules de poussière intergalactique et autres débris cosmiques. Il statue qu'une petite comète contient environ un milliard de tonnes de glace, alors qu'une grande comète peut contenir jusqu'à mille fois cette quantité ! (Atlas de Cambridge, pages 156 à 219).

Cette Torah, qui nous vient directement... des Cieux !

Des études similaires existent par centaines de nos jours, mais à l'époque de l'Antiquité, qui le savait ? Qui pouvait savoir ou prédire qu'il existerait de l'eau dans l'espace, et qui plus est, en plus grande quantité que celle présente sur Terre ? Quelqu'un d'autre que le Créateur du monde, bénit soit-Il, serait à même de posséder ces informations ? N'est-ce pas à nouveau la preuve que la Torah que nous possédons est d'origine divine ? Honnêteté intellectuelle oblige !

Pensez aussi un instant à cet étudiant en Torah qui a sûrement dû se faire railler plus d'une fois sur ses "croyances" farfelues au nom du rationalisme. Pourtant, aujourd'hui, ces informations dispensées par la Torah ne sont plus de l'ordre de la croyance, mais bien de la connaissance. Soyons à même d'en retirer les bonnes leçons : si aujourd'hui, nous ne comprenons pas tout, arrivera un jour où tout sera clair.

Rav Chalom Guenoun

ENTRÉE
GRATUITE*Le rendez-vous des Femmes***VANESSA BENZAKEN**

Conférencière-animateuse de formations en éducation d'après
les enseignements du Rav Yehiel Yaakovson

S'ÉLEVER AVEC SES ENFANTS



**Atelier en 4 cours
les mardis à 20h45**

Mar 5 oct.**Mar 12 oct.****Mar 19 oct.****Mar 26 oct.****Synagogue Zkhout Avot**

3 rehov Perets Bernstein. Ramat Sharet, Jérusalem



Port du masque obligatoire

Inscriptions et renseignements 053 360 45 19



Les Patriarches nous ont-ils mis la barre trop haute ?

Notre histoire regorge d'exemples de nos Patriarches et Matriarches qui firent preuve de Messirout Néfech, ce don de soi pour accomplir les Mitsvot, parfois au sacrifice de leur propre vie. Mais que signifie ce concept, pour nous qui n'avons pas le même niveau ni ne sommes confrontées aux mêmes défis que ces Juifs d'antan ? Faire preuve de Messirout Néfech dans la pratique des Mitsvot, est-ce réellement possible aujourd'hui ?

Les exemples de ceux qui ont sanctifié Dieu à travers leur vie ne manquent pas, tant dans le texte du Tanakh que dans l'Histoire juive. Avraham Avinou accepta par exemple de sacrifier son fils Its'hak, et celui-ci se laissa faire. On peut encore citer 'Hanna qui accepta, dans sa grandeur, de sacrifier avec dévouement ses sept fils afin qu'ils ne soient pas contraints de s'agenouiller face à une idole.

D'autres récits éveillent en nous l'admiration à différentes périodes, comme les Juifs à l'époque des Croisades ou encore les Marranes d'Espagne, ou plus récemment les Juifs qui vécurent derrière le Rideau de Fer et accomplirent avec zèle les Mitsvot, malgré la peur de se faire arrêter par les Communistes. On pense aussi à ceux qui traversèrent la Shoah et essayèrent de rester fidèles à la Torah comme ils le pouvaient, au nez et à la barbe de leurs assassins.

Aujourd'hui, quand grâce à Dieu il est beaucoup plus "simple" d'accomplir une Mitsva parce qu'il n'y a pas de véritable danger et parce que tout est proche géographiquement, y a-t-il une valeur réelle à accomplir des Mitsvot avec une telle facilité ?

Une analyse du mot Néfech nous permettra d'envisager une nouvelle facette de l'idée de Messirout Néfech. Le mot Néfech, qui signifie "âme", veut également dire "volonté". Comme

par exemple lorsqu'Avraham Avinou demanda aux fils de Hébreu : "S'il est en votre âme que j'enterre mon mort..." (Berechit 23,18). Rachi explique que "votre âme" signifie ici "votre volonté", car en fait, et c'est le point-clé de notre réponse, la dévotion de l'âme est finalement la soumission de la volonté aux prescriptions de Dieu.



A chaque génération ses difficultés

Lorsqu'un homme se lève pour aller à la synagogue alors qu'il aurait préféré rester dormir, lorsqu'une personne donne à la Tsédaka alors qu'avec cet argent, elle pourrait aussi s'acheter des choses qui lui sont nécessaires, ces personnes font précisément preuve de Messirout Néfech !

Lorsque de nos jours, où la valorisation de l'effort n'est plus une priorité, on arrive à s'imposer les limites fixées par la Torah, on fait aussi preuve de Messirout Néfech. Quand par exemple on installe un filtre internet "Cachère" alors que cela va à contre-courant du mouvement général ou encore que l'on jeûne plusieurs jours par an, là encore, on atteint ce niveau remarquable qu'est la Messirout Néfech.

A chaque génération ses difficultés, et le dévouement d'un Juif est très cher aux yeux d'HaShem. A l'époque d'Avraham, les difficultés n'étaient pas les mêmes que celles d'aujourd'hui, il n'y a donc pas lieu de comparer ! Préserver



l'éducation de nos enfants et continuer à faire valoir nos préceptes alors que l'environnement y est hostile sont une façon de servir Dieu. Celui qui y parvient aura bien sûr un extraordinaire mérite aux yeux d'Abraham !

Notre génération est marquée par l'instantané et le jetable, les limites du temps et géographiques ont été franchies. Le manque de pudeur dans la rue, Internet, les publicités en tous genres qui essaient d'arriver chez nous par tous les moyens sont autant d'épreuves ; celui qui les combat est considéré comme un grand homme.

Certes, les difficultés sont d'un autre ordre, mais il est écrit dans *Pirké Avot* : "Léfoum Tsara Agra" ("la récompense est proportionnelle à l'effort fourni").

Des efforts récompensés

Concrètement, comment savoir si ce que l'on fait dans le cadre d'une Mitzva est de la *Messirout Néfech* ? La réponse est simple : dès que l'on ressent un ralentissement de la volonté à accomplir une Mitzva mais qu'on l'accomplit malgré tout, là commence à s'appliquer la *Messirout Néfech*.

Si l'on sent que le fait d'inscrire notre enfant à l'école juive ou à une école plus religieuse nous est difficile, ici commence précisément la *Messirout Néfech*. Lorsque l'on se sent un peu seule alors que notre mari assiste à un cours de Torah, dès qu'il y a ce pincement au cœur et qu'on le combat avec joie, ici commence la *Messirout Néfech* !

D'ailleurs vous remarquerez que la difficulté est différente lorsqu'il s'agit d'un effort qui aboutit sur une satisfaction matérielle, comme supporter des heures supplémentaires du mari au travail. Car dans ce dernier cas, le résultat de cet effort est concret et quasi-immédiat, comme un meilleur salaire, des vacances plus luxueuses, etc.

Pour d'autres, il s'agira par exemple de se renforcer en *Tsni'out*. Quelle femme n'accepterait pas de s'habiller de manière

pudique si c'était le règlement de l'entreprise dans laquelle elle rêverait d'être embauchée ?

Bon, mais pour revenir sur terre, une femme qui progresse en *Tsni'out* ressentira certes au début une énorme gêne du "qu'en dira-t-on". Mais si elle persiste et dépasse ce stade, elle fera précisément preuve de *Messirout Néfech* au même titre qu'Avraham Avinou qui était prêt à sacrifier son fils, rien de moins ! Car c'est en se dépassant que l'on augmente de niveau et que l'on progresse.

Certes, les défis sont différents en fonction des personnes. Appliquons-nous à nous améliorer même si les résultats ne sont pas concrets et palpables, mais uniquement spirituels. A force de temps et de persévérance, les efforts seront récompensés par une satisfaction qui n'a pas de prix ni d'équivalent sur terre...

Bon courage à nous et vite au travail !

Sylvie Tsivia Temstet



E.M.C.

CABINETS D'AVOCATS

Droit immobilier :

Tama 38, vente/achat de biens, division parcellaire

Droit des sociétés & associations :

création et liquidation, contrats internationaux

Droit de la famille :

procurations permanentes, testaments, accords financiers, successions

Droit du préjudice corporel :

accidents de la route, dommages corporels

Droit routier, droit du travail, représentation auprès des tribunaux et de la Rabbanout

Hébreu - Français - English - Deutsch - Italiano

En accord avec la Halakha

Tél. : 058 740 90 43

Mail : mcalov148@gmail.com

Site : <https://calov.landingpagez.click/>



Torah-Box Magazine n°161



Pourquoi punir Adam et 'Hava' ?

Dieu a puni Adam et Ève car ils ont consommé le fruit de l'arbre de la science du bien et du mal. Mais comment leur en vouloir puisqu'avant d'avoir consommé de ces fruits ils n'avaient pas encore la notion du bien et du mal ? Donc en mangeant ces fruits, ils n'ont pas pu agir en se disant "nous faisons une chose qui est mal" puisqu'ils n'avaient pas encore conscience du bien et du mal...



Réponse de Rav Ye'hiel Brand

Le Rambam (Guide des égarés 1, 2) pose une autre question, qui ressemble à la vôtre, en ces termes : comment Hachem a-t-il récompensé Adam en lui donnant de l'intelligence, pour le fait qu'il a transgressé un interdit ? Il explique alors qu'en créant Adam "à Son image", Hachem l'avait doté d'une intelligence suprême, avec laquelle il distinguait véritablement le vrai du faux. Quand Hachem lui a interdit de manger de l'arbre, Adam savait parfaitement que ne pas manger est un acte véritablement positif, et de manger un acte véritablement négatif. En mangeant, les notions de vrai et de faux absolu se sont brouillées et ont disparu de son esprit. Dès lors, l'homme "pressent" que tel ou tel acte est "bon" ou "mauvais", sans en être sûr. Le bon et le mauvais étant ressentis par l'homme comme des notions relatives, entre lesquelles il peut se tromper, par opposition entre le vrai et le faux qui, elles, sont des connaissances absolues. Avant d'avoir mangé de l'arbre, Adam savait aussi qu'il était nu, sans pourtant qu'il n'ait honte car, dans l'absolu, le corps est un objet saint. Mais après avoir mangé, la nudité lui faisait honte car, sa connaissance brouillée, il pourrait croire au bonheur du désir de la chair quand, en fait, la nudité abuse et l'attire vers rien, ou encore pire.

La *Birkat Hagomel* se récite-t-elle debout ou assis ?

La plupart du temps où j'entends la bénédiction sur le *Gomel*, la personne est debout. Est-ce une obligation ?



Réponse de Binyamin Benhamou

1. A priori, celui qui récite la bénédiction "*Hagomel*" doit se tenir debout et les 10 personnes qui répondent doivent être assises (*Ben Ich 'Hay, 'Ekev*, 3). La raison étant que cette bénédiction est appelée "*Hallel*" (louange), et un *Hallel* se récite debout.
2. A postériori si celui qui a fait la bénédiction était assis ou si ceux qui l'ont écoute étaient debout, on est tout de même quitte de la bénédiction (*Halikhot Brakhot* p.418).
3. Ceux qui veulent se rendre quitte du *Gomel* récité par une autre personne doivent également être debout au moment de la bénédiction (*Ben Ich 'Hay, 'Ekev*, 3).

Coca-Cola de Slovaquie, Cachère ?

Le Coca-Cola venant de Slovaquie est-il Cachère (acheté en France dans l'enseigne "NORMA") ?



Réponse de Dan Cohen

Il y a des doutes sur l'origine de la glycérine utilisée dans ce Coca-Cola. Il est recommandé de prendre le Coca-Cola français. Rappel : la consommation de soda est mauvaise pour la santé.

Porter une bague avec le Chéma' Israël

J'ai acheté une bague en Israël avec l'inscription du Chéma' et même si le vendeur m'a certifié que je pouvais la porter en tous lieux, je me demandais si, malgré tout, il était possible de prendre sa douche ou d'aller aux toilettes avec ?



Réponse de Rav Gabriel Dayan

Il est interdit de pénétrer dans une salle de bain ou dans les toilettes avec une bague sur laquelle est [sont] inscrit[s] le[s] verset[s] du Chéma' Israël ou tout autre verset de la Torah (Guinzé Hakodech 4, 1 et note 6 ; Samuel I, 2, 30).

Les responsabilités des grands-parents selon la Torah

Quelles sont les responsabilités des grands-parents selon la Torah ?



Réponse de Rav Yona Ghertman

Dans le Talmud, il est question des obligations du père vis-à-vis du fils : la *Brit-Mila*, le *Pidyon Habèn* (rachat du premier-né), lui enseigner la Torah, le marier, lui apprendre un métier et, d'après certains, lui apprendre à nager (*Kiddouchin* 29a).

C'est uniquement pour la Mitsva d'enseigner la Torah que la *Guémara* étend la responsabilité également au grand-père (ibid. 30a, d'après *Dévarim* 4, 9). Telle est également la conclusion du *Choul'han 'Aroukh Yoré Dé'a* 245, 3).

Par ailleurs, on enseigne la grandeur de celui dont le fils et le petit-fils sont tous deux érudits (*Baba Métsia* 85a ; *Brakhot* 21b). Selon les termes du traité *Brakhot* (op. cit.), celui qui enseigne la Torah à son petit-fils, c'est comme s'il l'avait reçue du Sinaï. Le Rav Baroukh Epstein précise : même si la Mitsva incombe en premier lieu au père, la *Guémara* veut signifier que l'étude intergénérationnelle permet de retourner à la source de la transmission (cf. *Torah Temima* *Dévarim* 4, 9, note 31).

Il me semble que le lien affectif particulier existant entre les grands-parents et les petits-enfants peut justement favoriser cette transmission. En cela, le grand-père peut donc avoir une influence très positive sur le développement spirituel de son petit-fils. C'est aussi sa responsabilité.

Précisons enfin que la grand-mère a également sa part dans l'étude des petits-enfants, en les encourageant du mieux possible et en étant présente pour permettre aux enfants d'avoir le meilleur cadre possible pour l'étude, à l'instar de ce qui est enseigné à propos du mérite des femmes dans l'étude de la Torah de leurs maris et leurs enfants (*Sota* 21a).

Cacheroute · Pureté familiale · Chabbath · Limoud · Deuil · Téchouva · Mariage · Yom Tov · Couple · Travail · etc...



Une équipe de Rabbanim répond à vos questions (halakha, judaïsme) du matin au soir, selon vos coutumes :



01.80.20.5000 (gratuit)



02.37.41.515 (gratuit)

www.torah-box.com/question

L'enfant volé

 Une femme, tenant un bébé dans les bras, pénétra dans une boutique d'objets de luxe en argent. "Je recherche une somptueuse 'Hanoukia' en argent massif. Présentez-moi, je vous prie, votre 'Hanoukia' la plus grande et la plus belle !" La vendeuse s'empressa de lui apporter une immense 'Hanoukia' étincelante d'argent pur.

Après avoir examiné la 'Hanoukia', la cliente demanda : "Mon mari m'attend dans la voiture garée à l'extérieur et je voudrais sortir un instant pour lui montrer cette 'Hanoukia'. Pourriez-vous s'il vous plaît tenir mon bébé, juste le temps que je revienne ?

– Certainement", répondit la vendeuse, prenant joyeusement l'enfant dans ses bras.

Une minute passa. Puis une deuxième... Cinq minutes s'étaient déjà écoulées et elle ne revenait pas...

On entendit soudain des cris de détresse et des pleurs en provenance de la rue. La vendeuse sortit avec l'enfant, pour apercevoir une femme sanglotant amèrement sur la disparition de son bébé !

Très vite, il s'avéra que l'enfant qu'avait la vendeuse dans ses bras n'était autre que le fils de cette dame qui hurlait au-dehors. Cette dernière était sa véritable mère, et non la femme qui avait pénétré un peu plus tôt dans la boutique en portant contre elle un enfant !

Peu après, des témoins racontèrent avoir vu une dame sortir, quelques minutes plus tôt, de ce magasin, une immense 'Hanoukia' dans les mains. Elle s'était dépêchée de rejoindre une voiture qui l'attendait et d'y pénétrer. Le véhicule était alors parti à toute vitesse... Il s'avéra après enquête que la voleuse perverse avait trouvé l'enfant dans sa poussette, à l'extérieur d'un magasin adjacent, qu'elle l'avait pris pour tromper la vendeuse et s'était enfuie avec son butin de grande valeur !...

Lorsque le propriétaire de la boutique parvint sur les lieux et prit connaissance des derniers événements, il exigea que la vendeuse paie la

valeur de la 'Hanoukia' de ses propres deniers... Cette dernière se justifia en prétextant : "Comment aurais-je seulement pu imaginer la ruse de cette femme ?" Qui a raison ?



Réponse du Rav Its'hak Zilberstein :

Le statut de la vendeuse, concernant tous les objets en vente dans sa boutique, s'apparente à celui de "Chomer Sakhar", un gardien rétribué. Cela implique qu'elle est responsable d'une perte ou d'un vol - et a fortiori d'un acte de négligence. Elle est en revanche exemptée de toute forme de responsabilité en cas de force majeure. Et il semble que la vendeuse ne devait pas nécessairement imaginer une ruse comme celle-ci. Il est fort probable que le propriétaire de la boutique lui-même n'aurait pas décelé la fourberie de la femme et l'aurait autorisée à sortir la 'Hanoukia'. C'est pourquoi la vendeuse est considérée comme victime d'une situation de force majeure et n'est pas tenue de rembourser.

Toutefois, il est possible que la maman de l'enfant nécessite par contre une expiation. C'est en raison de sa négligence que le bébé a été kidnappé. L'incident a duré plusieurs bonnes minutes et, tout ce temps, l'attention de la mère est restée détournée de son bébé - ce qui constitue une négligence de sa part. On pourra consulter à ce sujet ce passage de *Sanhédrin* (19a) : "Rami Bar Abba a rapporté la règle suivante, instituée par le Rav Yossi à Tsipori : Une femme ne marchera pas dans la rue devant son fils, car il est arrivé que des bandits kidnappent un enfant marchant derrière sa maman." Dans notre cas, la femme s'en est allée, laissant le bébé derrière et non devant elle. En fin de compte, c'est cette négligence à l'égard de l'enfant qui a engendré l'incident et permis le vol.

En conclusion, il faudra dispenser la vendeuse du remboursement de la valeur de la 'Hanoukia

Le Amen du chauffeur non-juif



Un enfant très zélé écouta un jour un discours édifiant sur l'importance de prononcer les bénédictions à voix haute, afin qu'on puisse y répondre Amen. Depuis lors, il prit sur lui de formuler les *Brakhot* à proximité d'autres personnes et de les entendre dire Amen.

Toutefois, se retrouvant une fois le dernier dans le car de ramassage scolaire, il eut soif. Pour ne pas trahir son noble engagement, il appela son père au téléphone, lui demandant de répondre Amen à sa *Brakha*.

"Pourquoi m'appelles-tu ? s'étonna son père. Le chauffeur du car peut parfaitement dire Amen à ta bénédiction.

- Papa, répliqua l'enfant, le chauffeur est non-juif... Son Amen peut-il véritablement être valable ?"

La question que posèrent ensuite père et fils fut donc la suivante : "Celui qui prononce la *Brakha* remplit-il son engagement en sollicitant le Amen d'un non-juif ?"



Réponse du Rav Its'hak Zilberstein :

Le Réma a écrit : "Nous répondons Amen à la bénédiction qu'a prononcée un non-Juif, si nous l'avons entendue entièrement de sa bouche." En effet, il n'est pas habituel qu'un non-Juif pense à une idole lorsqu'il évoque le nom de Dieu (en particulier lorsqu'il s'agit d'un musulman). Nous pouvons inférer de là que s'il est possible de répondre Amen à la *Brakha* d'un non-Juif, ce dernier a de même l'option de dire Amen à notre bénédiction, à condition que l'on dégage à son intention le sens de la *Brakha*, et lui explique ce à quoi il doit penser en disant Amen, à savoir, que la bénédiction prononcée est vérifiable et qu'on y ajoute foi.

Rav Its'hak Zilberstein

Pour égayer votre table de Chabbath, commandez sans plus attendre les livres Ahat Chaalti, volume 1, 2 et 3 au : 02.37.41.515 ou www.torah-box.com/editions/



Torah-Box.com BETH-DIN MAGUID TECHOUVA

Tribunal Rabbinique Francophone, dirigé par Rav Zevouloun Perez
Jérusalem - Ramot D - 52 rue Mirsky - Tél: 02-37-41-515. E-mail : beth-din@torah-box.com



CAS DU BETH DIN

Eitan habite l'Allemagne et possède une voiture de luxe. Il est parti en vacances à Saint-Tropez et a demandé à son ami Kevin de lui garder sa voiture sous rémunération en son absence. Kevin a accepté. Après quelques jours, Kevin a une importante réunion d'affaires. Il en parle à Eitan qui lui propose de s'y rendre dans sa voiture, pour montrer qu'il est financièrement solide. Kevin le remercie et prévoit d'y aller le lendemain avec l'Aston Martin de son ami. Mais malheureusement cette nuit-là, un délugé s'abat sur la région et le véhicule est entraîné par les inondations qui ont submergé la ville où vivent Eitan et Kevin. La voiture est complètement endommagée. Kevin en informe immédiatement Eitan, déclarant qu'il est exempt de tout paiement du fait qu'il est un *Chomèr Sakhar* (gardien rémunéré) et non un *Choèl* (emprunteur). Mais Eitan prétend que du moment où il a accepté que Kevin utilise sa voiture, ce dernier est considéré comme un *Choèl* qui doit payer des dommages causés par un cas de force majeure et ce, bien qu'il n'ait pas encore eu le temps d'utiliser la voiture.



PSAK DIN

Le *Chakh* conclut que même selon le Rambam qui pense que pour se statuer comme *Choèl*, il faut faire un *Kinyan* (c'est-à-dire un acte de propriété), quand l'objet est déjà entre les mains du *Chomèr*, il suffit que le propriétaire ait accepté qu'il l'utilise pour passer au statut d'emprunteur, qui est donc obligé de payer en cas de dommage par cas de force majeure. Par contre selon le *Roch*, après avoir obtenu le consentement d'utilisation du propriétaire, un *Chomèr* ne rentre que dans la catégorie au-dessus de la sienne, c'est-à-dire que s'il était *Chomèr 'Hinam*, il devient *Chomèr Sakhar* qui ne doit payer qu'en cas de perte ou de vol mais pas en cas de force majeure. Ainsi s'il était déjà *Chomèr Sakhar*, il devient emprunteur, et devra donc payer les dommages en cas de force majeure. Dans notre cas, Kevin était *Chomèr Sakhar*, donc d'après les deux avis précités, il doit payer les dommages car il est devenu *Choèl*, qui doit payer dans un cas de force majeure. Si Kevin avait été *Chomèr 'Hinam*, les avis divergent et Kevin aurait alors eu la possibilité de demander à se faire juger selon l'avis du *Roch*, en disant : "Kim Li".

Rav Aharon Cohen

NOTION DE LA SEMAINE :

- **Kabbalat Chemira** : Quatre éléments sont exigés pour créer l'obligation du *Chomèr* envers le propriétaire de l'objet :
 - A) Le propriétaire doit demander au *Chomèr* de garder son bien
 - B) Le propriétaire doit se défaire de la garde de son objet
 - C) Le *Chomèr* doit consentir à garder l'objet
 - D) Exécution d'un *Kinyan* (acte de propriété) par le *Chomèr*. La nécessité de cette quatrième condition est sujette à *Ma'holoket*.
- **Gabay Tsédaka** : Un *Gabay Tsédaka*, bien qu'il garde l'argent des donateurs, n'a pas les obligations de *Chomèr* car l'obligation concerne un gardien et non pas une personne qui redistribue.



Torah-Box Magazine | n°161



Salade de quinoa et lentilles

Besoin de légèreté gourmande ? Laissez-vous tenter par cette salade originale et colorée !



Pour 4 personnes



Difficulté : Facile



Temps de préparation : 15 min



Temps de cuisson : 30 min



Ingédients



- 110 g de lentilles vertes ou brunes (sèches)
- 180 g de quinoa
- 500 ml d'eau
- 1 poivron jaune ou rouge
- 1 échalote hachée finement
- $\frac{1}{2}$ bouquet de roquette nettoyée et vérifiée, hachée grossièrement
- 65 ml d'huile d'olive
- $\frac{1}{4}$ verre de jus de citron pressé
- 2 c. à café de moutarde
- 80 g de féta émiettée
- 1 petit bouquet de menthe fraîche nettoyée et vérifiée, hachée finement
- Sel & poivre

Réalisation

- Rincez les lentilles et faites-les cuire dans une casserole d'eau salée en ébullition, environ 30 min, jusqu'à ce qu'elles soient tendres mais encore assez résistantes sous la dent. Égouttez et réservez.
- Faites cuire le quinoa dans l'eau. Laissez tiédir une dizaine de minutes.
- Placez les légumes et les herbes émincées dans un saladier. Ajoutez les lentilles et le quinoa.
- Dans un petit bol à part, battez l'huile d'olive, le jus de citron, la moutarde, le sel et le poivre à l'aide d'une fourchette, jusqu'à ce que la vinaigrette soit émulsionnée. Versez sur la salade et mélangez délicatement.
- Ajoutez le fromage sur la salade. Saupoudrez enfin de menthe et servez.

Bon appétit !

SOS Cuisine



Une bonne blague & un Rebus !



C'est un monsieur qui arrive chez le diététicien après les fêtes, avec un bel embonpoint. Le docteur lui explique qu'il va lui prescrire un régime :

"Pour commencer, il va falloir que vous mangiez au petit-déjeuner et pour le dîner une tranche de pain, une



- OK, pas de problème, répond le monsieur. Mais c'est avant ou après le repas ?"

ou après le repas?"



REFOUA-CHELEMA
POUR LES MALADES DU 'AM ISRAEL

Prions pour la guérison complète de

Boaz ben Simha	Gad Benitha ben Estelle	Sharon bat Nathalie
Yohan Haïm ben Shoulamit	Kouakou ben Adjara	Mordekhaï ben Fortuna
Olga bat Yacot	Ninette Louna Haya bat Odette Yehoudit	Meyer ben Louisa
Rosa Liliana Sarah bat Bilma Orfa	Yossef ben Therese Esther	Aurelie Myriam bat Pascale Adèle Guemara
Olga bat Yakot	Itshak ben Eliezer	Denise Zaza bat Dada

Vous connaissez un malade ? Envoyez-nous son nom
www.torah-box.com/refoua-chelema

Rebus

Par Chlomo Kessous



Editions Torah-Box

LE KADDICH



Commandez dès maintenant !

- 1 Internet** (carte bancaire) www.torah-box.com/editions
2 Téléphone 01.80.91.62.91 (France) - 077.466.03.32 (Israël)

STEAKHOUSE

EL GAUCHO



Cascheroute poulets Lamehadrine



Légumes « Gouch katif »

Viandes « Halak rabanout de Netanya »

Possibilités sur commandes de viandes
« Halak Landau Bet Joseph Marfoud »

- Grandes salles de restaurant pouvant accueillir jusqu'à 500 personnes
- Cuisines rafinées avec un grand choix de grillades barbecue.
- Tout pour vous être agréable - henné - Mariage - Brit
- Une très grande cave de vins avec des grands noms



Tous les vendredis et veilles de fêtes.

Vente sur place ou à emporter.

Grand choix de salades faites maison.

Tous les plats à la maroquaine avec
Accompagnements, Appéritifs, Halotes,
Patisseries, ect...



Prévoir les commandes 24 heures à l'avance avant l'évenement

Tél : 09-884-12-64 / 054-567-06-00

2 rue Oved ben Ami Netanya (au rez-de-chaussée de l'hôtel Carmel)

Livraison à domicile



Perle de la semaine par  Torah-Box

"Ceux qui parlent n'en ont pas toujours la capacité. Ceux qui en ont la capacité ne parlent pas toujours." (Rav Israël Lipkin Salanter)